



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 33778

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les problèmes que rencontre un grand nombre de personnes malentendantes qui ne peuvent s'équiper d'un appareillage qui correspond à leur état, par suite de l'insuffisance de la part de remboursement apporté à ce type de prothèse. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la situation de ces personnes victimes de surdité afin qu'elles puissent bénéficier d'une meilleure qualité de vie malgré leur handicap.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33778

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 1999, page 4797